

## DÉSISTEMENT ET (RÉ)INTÉGRATION SOCIOCOMMUNAUTAIRE

### L'expérience de jeunes judiciarisés de 16 à 35 ans

Isabelle F.-Dufour, Natacha Brunelle, Roxanne Couture-Dubé et David Henry



## Récidivisme, désistement assisté, (ré)intégration communautaire : qu'avons-nous appris?

Isabelle F.-Dufour

Cette étude s'inscrit dans le **projet 1A de l'axe 1** du **Programme de recherche en partenariat (RÉ)SO 16-35**, intitulé *(Ré)intégration sociocommunautaire : point de vue des jeunes judiciarisés de 16-35 ans*.

Suivant un **devis de recherche qualitative**, des **entretiens semi-dirigés** ont été réalisés auprès de jeunes judiciarisés de 16 à 35 ans et ce, à **deux temps de mesure** (environ 21 mois d'intervalle). **T1** : 140 participant·es ; **T2** : 67 participant·es.

Les participant·es provenaient des régions de **Montréal**, de la **Capitale-Nationale** et de la **Mauricie-Centre-du-Québec** et de **differents secteurs d'intervention** : centres jeunesse, services correctionnels, maisons de transition, organismes et projets de justice réparatrice pour adolescents et adultes, services publics et communautaires pour problématiques associées (dépendance, santé mentale, employabilité et hébergement).

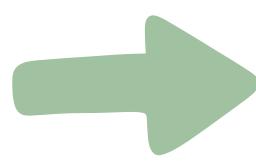
## CONTEXTE

Les programmes correctionnels canadiens se sont longtemps basés sur l'idée qu'il est possible de **mesurer le risque de récidive** de chaque personne judiciarisée, d'y **adapter l'intensité de l'intervention** et le **style d'apprentissage** de la personne et que le résultat serait **l'absence de récidive**. La communauté scientifique canadienne croyait fortement à cette idée, lui accordant le nom de **modèle canadien de la réhabilitation**.

À la lumière d'un laborieux travail de recherche de la Pre F.-Dufour portant sur l'analyse du risque de récidive chez des hommes sentencierés d'une ordonnance de sursis, elle est arrivée à l'étonnante conclusion que la majorité des personnes ne se faisait **pas offrir d'aide** concrète en vue de leur **(ré)intégration sociocommunautaire**.

Dans de rares cas, des agents de probation utilisaient **l'approche cognitive-comportementale** sous forme de questionnement socratique ou balance décisionnelle ou encore redirigeaient vers des **professionnels de la santé mentale** pour soutenir leurs démarches. Cela a représenté une grande surprise, puisque le fameux modèle prévoyait que cette **prérogative de la (ré)intégration sociocommuna-nautaire** est celle de l'agent de probation.

Le travail de recherche de la Pre F.-Dufour s'est alors poursuivi auprès de sursitaires n'ayant pas commis de délits depuis la fin de leur sursis, ayant pour base théorique **l'approche morphogénique de Margaret Archer** (1995, 1996, 2000, 2002, 2003, 2010). Il a alors été possible de déterminer trois processus distincts menant au désistement du crime : les **convertis**, les **repentants** et les **rescapés**.



Cette conclusion d'ouvrage met en relation ces processus auprès de l'actuel projet de recherche mené avec 140 jeunes judiciarisés âgés de 16 à 35 ans.

## OBJECTIF

Construire un **modèle théorique** de **désistement du crime** appuyé par les constats empiriques issus du projet de recherche sur la (ré)intégration sociale et communautaire des jeunes judiciarisés.

## RÉSULTATS

### Les convertis

\*Le plus commun\*

#### Avant :

- Début des activités illégales généralement tôt (15 ans);
- Provenance d'un milieu appauvri, où la famille est souvent source de victimisation;
- Placement en milieu substitut à l'enfance ou l'adolescence;
- Grand besoin de se connecter aux autres.

#### Pendant :

- Une fois intégré au groupe judiciarisé, perception que l'identité change rapidement et radicalement;
- Auto-identification à la délinquance;
- Adhérence au mode de vie criminel et éloignement des identités prosociales.

#### Désistement :

- Désir de quitter, sans savoir comment s'y prendre;
- Consommation de SPA, colère, haine;
- Le désistement requiert de l'aide pour plusieurs (soutiens formel et informel).

### Les repentants

#### Avant :

- Provenance d'une position sociale involontaire plus favorable;
- Éducation, bon citoyen.

#### Pendant :

- Ne se considèrent pas comme des criminels;
- Incompréhension de la situation les ayant menés vers la judiciarisation, sentiment d'injustice, de perte de contrôle;
- Fracture de l'identité personnelle : perte de contact avec les préoccupations ultimes;
- Passivité.

#### Désistement :

- L'arrestation peut représenter une source de changement;
- Ouverture et réceptivité à toutes formes d'aide;
- Perception d'avoir (re)trouvé son identité personnelle;
- Compte surtout sur son capital social pour se désister.

### Les rescapés

#### Avant :

- Provenance de la même position sociale involontaire que les convertis;
- Manque de liens avec la famille d'origine ou substitut;
- Victimisation et santé mentale;
- Ne se lient pas d'amitié avec des pairs judiciarés (jeux vidéos, confiance et engagement aux autres difficile);
- Relative absence d'identité sociale.

#### Pendant :

- La délinquance représente souvent un appel à l'aide.

#### Désistement :

- Un processus thérapeutique offre au moins une relation positive espérée, leur donnant une importance et une valeur;
- Fragilité à la fin du processus de désistement (santé mentale, isolement, pauvreté);
- Risque de récidive pour se faire aider à nouveau.

## À RETENIR

Ce livre démontre clairement que les jeunes judiciarés cumulent de nombreux **problèmes simultanés** (ex. : santé mentale, dépendance, employabilité, hébergement). Plusieurs ont été **victimisés** dans leur enfance et ont fait l'expérience d'institutions ou de ressources familiales alternatives. De plus, les **programmes seuls** ne suffisent pas à assurer le désistement. Les **agents informels** de désistement assisté, ainsi que les **parents, amis et proches** contribuent aussi au désistement et à la (ré)intégration sociocommunautaire.

Le désistement ne se produit pas en **vase clos** et ne repose pas uniquement sur le **désir** et la **volonté** de la personne de s'abstenir de commettre un crime. Par ailleurs, les **solutions de rechange** à l'emprisonnement mettent l'emphasis sur la **(re)construction du capital social et humain**, plutôt que sur les défauts (traiter les besoins criminogènes). Le **(RÉ)SO 16-35** créera ainsi un **projet intersectoriel global à guichet unique** où deux ou plusieurs secteurs d'intervention se rejoindront pour atteindre l'objectif de désistement qui ne peut être atteint par un seul secteur.